

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

..o.

Séance publique du lundi 12 décembre 2016

*L'an deux mil seize, le douze du mois de décembre, à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la
présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers
en exercice : 27
Présents : 18
Pouvoirs : 8
Votants : 26
Date de la convocation :
28 novembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 26

Date de la convocation : 28 novembre 2016

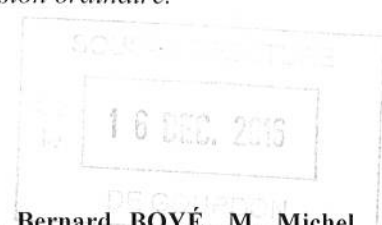
Date d'envoi par courrier électronique : 6 décembre 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS (18) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M^{me} Nathalie DENIS (arrivée pour la question n° 02-7), M. Christian LALANDE, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Liliane LEMERCIER, M^{me} Michèle DA SILVA, M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI, M. Marc VOIRIN, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M^{me} Georgina MURRAY, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Cécile PAGÈS, M^{me} Sylvie THEULIER, M. Jean-Louis CONSTANT, M^{me} Paola BÉNASTRE, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS (8) ET ÉTAIT ABSENTE (1) : M. Jacques GRIFFOUL (pouvoir à M. Philippe DELCLAU), M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (pouvoir à M^{me} Michèle DA SILVA), M^{me} Nadine SAOUDI (pouvoir à M^{me} Liliane LEMERCIER), M. Daniel THÉBAULT (pouvoir à M^{me} Marie-Odile DELCAMP), M^{me} Alexandra CERVELLIN (pouvoir à M^{me} Nathalie DENIS), M. Joris DELPY (pouvoir à M^{me} Cécile PAGÈS), M^{me} Josiane CLAVEL-MARTINEZ (pouvoir à M^{me} Sylvie THEULIER), M. Lionel BURGER (pouvoir à M^{me} Paola BÉNASTRE), M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU (absente).

M. Jean LOUBIÈRES est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.



Diffusion

- ◇ Registre
- ◇ Contrôle de légalité
- ◇ Affichage
- ◇ Dossier :
- ◇ Service du personnel
- ◇ Finances publiques
- ◇ Intéressé (e) s
- ◇ CDG du Lot
- ◇

02-10 – Service des eaux – Tarifs 2017

M. Jean-Pierre COUSTEIL propose au conseil municipal de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2017, les différents tarifs relatifs aux prestations effectuées dans le cadre du service des eaux de la manière suivante.

Ces tarifs s'entendent hors taxe :

Tarifs eau potable hors taxe – proposition 2017

Redevance eau potable	Tarif 2016	Proposition 2017
Abonnement annuel compteur part communale	14,15 €	15,00 €
Abonnement annuel compteur part syndicat de la Bouriane	27,40 €	28,00 €
Mètre cube d'eau distribuée	1,31 €	1.35 €
Abonnement temporaire au m ³	0,90 €	0,90 €

Prestations	Tarif 2016	Proposition 2017
1. Travaux de raccordement au réseau		
1.01 – Branchement diamètre 15 mm ou 20 mm comprenant fournitures et travaux jusqu'à 5 mètres linéaires sur terrain nu	650,00 €	800,00 €
1.02 – Branchement diamètre 32 mm comprenant fournitures et travaux jusqu'à 5 mètres linéaires sur terrain nu	750,00 €	900,00 €
1.03 – Branchement diamètre 40 mm comprenant fournitures et travaux jusqu'à 5 mètres linéaires sur terrain nu	1 425,00 €	1 425,00 €
1.04 – Branchement diamètre 50 mm comprenant fournitures et travaux jusqu'à 5 mètres linéaires sur terrain nu	1 730,00 €	2 500,00 €
1.05 – Branchement diamètre 63 mm comprenant fournitures et travaux jusqu'à 5 mètres linéaires sur terrain nu	2 280,00 €	2 800,00 €
1.06 – Branchement diamètre > 63 mm comprenant fournitures et travaux jusqu'à 5 mètres linéaires sur terrain nu	2 680,00 €	sur devis au coût réel

1.07 – Tranchée et fournitures au-delà de 5 mètres linéaires par tranche de 1 ml	30,00 €	38,00 €
1.08 – Plus-value aux prix 1 à 7 par mètre linéaire pour passage sous chaussée ou trottoir revêtu (matériau hydrocarboné)	8,00 €	15,00 €
1.09 – Plus-value aux prix 1 à 7 pour passage en terrain rocheux par tranche de longueur 1 mètre et de hauteur 0,10 mètre La facturation se fera sur les quantités réellement exécutées.		15,00 €
1.10 – Plus-value aux prix 1 à 7 pour croisement d'obstacle (bordures, murets, clôture...) par unité		40,00€
1.11 – Plus-value aux prix 1 à 7 pour réfection de revêtements en béton, dalles ou pavés au mètre carré		70,00 €
1.12 – Plus-value aux prix 1 à 7 pour reconstitution corps de chaussée, accotements ou trottoirs en grave traitée (grave-ciment, grave-émulsion ...) à la tonne de matériau mise en œuvre		65,00 €
Prestations 2. Mise en service ou modification de Branchement	Tarif 2016	Proposition 2017
2.01 – mise en service d'un branchement ou mise en place d'un compteur supplémentaire à côté de l'existant diamètre 15 mm ou 20 mm		180,00 €
2.02 – mise en service d'un branchement ou mise en place d'un compteur supplémentaire à côté de l'existant diamètre 32 mm		200,00€
2.03 – mise en service d'un branchement ou mise en place d'un compteur supplémentaire à côté de l'existant diamètre 40 mm		320,00€
2.04 – mise en service d'un branchement ou mise en place d'un compteur supplémentaire à côté de l'existant diamètre 50 mm		500,00€
2.05 – mise en service d'un branchement ou mise en place d'un compteur supplémentaire à côté de l'existant diamètre 60 mm		750,00€
2.06 – Remplacement compteur sur branchement existant diamètre 15 mm, 20 mm ou 32 mm	130,00 €	150,00 €
2.07 – Remplacement compteur sur branchement existant diamètre 40 mm		180,00 €
2.08 – Remplacement compteur sur branchement existant diamètre 50 mm		330,00 €
2.09 – Remplacement compteur sur branchement existant diamètre 60 mm		360,00 €
2.10 – Mise en place ou remplacement d'une niche non renforcée pour diamètre 15 mm, 20 mm ou 32 mm		135,00 €
2.11 – Mise en place ou remplacement d'une niche non renforcée pour diamètre 40 mm		400,00 €
2.12 – Mise en place ou remplacement d'une niche non renforcée pour diamètre 50 ou 60 mm		1460,00 €
2.13 – Plus-value pour une niche renforcée pour diamètre 15 mm, 20 mm ou 32 mm		+ 15,00 €
2.14 – Plus-value pour une niche renforcée pour diamètre 40 mm		+ 220,00 €
2.15 – Plus-value pour une niche renforcée pour diamètre 50 ou 60 mm		+ 80,00 €
2.16 – Modification de branchement existant (à la demande du propriétaire)	250,00 €	Facturation au coût réel (fourniture et main d'œuvre)
2.17 – Déplacement conduite (à la demande du propriétaire)	25,00 €	Facturation au coût réel (fourniture et main d'œuvre)
Prestations 3. Autres Prestations	Tarif 2016	Proposition 2017

3.01 - Frais de vérification de compteur	Prix facturé à la commune par le prestataire agréé	Prix facturé à la commune par le prestataire agréé
3.02 - Frais de réparation de canalisation suite aux dégâts causés par un tiers sur canalisation municipale	Facturation au coût réel de réparation (fourniture et main d'œuvre)	Facturation au coût réel de réparation (fourniture et main d'œuvre)

Ces tarifs sont valables pour les habitations individuelles. Dans le cas des autres immeubles (lotissements, habitats collectifs, groupement d'habitations, locaux commerciaux, etc...) comportant des sujétions particulières, les prestations sont calculées aux frais réels des travaux exécutés.

Lors de la réalisation des travaux, toute prestation supplémentaire ou non prévue fera l'objet d'un devis complémentaire.

M. Jean LOUBIÈRES tient à rappeler que si les tarifs étaient jusqu'à présent relativement peu élevés, cela provient du fait que la commune ne souhaitait pas alourdir les projets d'installation de foyers sur le territoire.

Il convient d'en délibérer.

Appelé à s'exprimer le conseil municipal, après en avoir délibéré et se prononçant à l'unanimité,

* approuve les tarifs du service des eaux pour 2017 tels que détaillés *supra*.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.
Pour extrait certifié conforme,
le 14 décembre 2016.

Le Maire,



Marie-Odile DELCAMP

Le Maire peut certifier sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,
reçu en Sous-préfecture le : 16 DEC. 2016
publié ou notifié le : 16 DEC. 2016

